Mis à jour le 10/10/2022 par : SHUE DEA0202006

# UN·E TECHNICIEN·NE DU POLE INDUSTRIEL

Poste n°603924H – Pôle aménagement et développement durables - Direction de l'eau et de l'assainissement -Service de l'hydrologie urbaine et de l'environnement Métier de rattachement : sans objet pour le moment Poste de rattachement : sans objet pour le moment Filière technique Poste de catégorie B relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux Classification Lieu d'affectation : Rosny-sous-Bois Fonction d'encadrement: NON Prime + NBI : / Quotité de travail : 100 % Direction : Direction de l'eau et de l'assainissement Service : Service de l'hydrologie urbaine et de l'environnement Bureau : Bureau qualité des eaux Environnement du Cellule/Pôle/Secteur : Pôle industriel poste de travail Composition de l'équipe : 1A 3B Position du poste Supérieur hiérarchique direct : Chef.fe de pôle industriel dans l'organisation

Raison d'être du poste : Participer aux activités de contrôle des rejets et d'assistance technique aux usagers non domestiques

	> Coordonner l'activité de contrôle de la conformité des rejets des usagers non domestique ainsi que du suivi des ouvrages de prétraitement
	> Conseiller les industriels dans leurs actions de traitements des eaux, du suivi métrologique et les accompagner dans l'obtention d'aides : besoins en équipement, dimensionnement, réglage, veille technique et règlementaire, gestion des déchets
Missions principales:	> Gérer les bases de données informatisées reliées à ces activités, exploiter les données et les valoriser
	> Mettre en œuvre les autorisations de déversement et réaliser le suivi des données d'autosurveillance qui en découlent
	> Contribuer à l'échange d'informations avec les autres acteurs de l'eau dans ce domaine et à la recherche de nouvelles sources de pollution
	> Assurer les missions de cadre d'intervention de lutte contre les pollutions et verbaliser si besoin le(s) contrevenant(s) au règlement d'assainissement

## Compétences

#### Relationnelles

- Savoir se comporter en agent public avec l'ensemble des partenaires M1201
- Savoir travailler en équipe\_M1202
- Savoir représenter le service auprès des agents, des directions et des instances externes\_M1203
- Savoir gérer les aléas et en alerter sa hiérarchie\_P3412
- Informer et conseiller l'usager dans ses démarches\_T1202
- Orienter l'usager vers les services et interlocuteurs compétents\_T1206

# • Organisationnelles

- Traduire les orientations et les priorités politiques en plans d'action ou en projets\_N1101
- Répartir et planifier les activités en fonction des contraintes du service\_P3201
- Formuler des propositions dans le cadre du projet de service (organisation, missions, ressources)\_P3223
- Savoir gérer les priorités\_P3411
- Solliciter l'intervention des services compétents T4305
- Mettre en œuvre les outils de planification et les procédures de contrôle P3221

## • Techniques

- Apporter une aide technique aux utilisateurs d'un équipement ou matériel\_N1205
- Elaborer des préconisations ou des avis sur un dossier (domaine juridique, technique, financier etc.)\_N1202
- Prendre des notes, rédiger des comptes rendus de réunion et mettre en forme tous types de courriers\_P4403
- Rédiger un bon de commande ou un acte d'engagement et vérifier les factures\_P5303
- Réaliser des mesures de terrain et prélever des échantillons pour analyse en laboratoire\_T0730
- Veiller au respect du règlement d'assainissement de la collectivité et des conventions de rejets\_T0720

Moyens mis à disposition : ensemble bureautique, véhicule de service, dotation vestimentaire			
Niveau d'études : Bac +2			
Diplômes requis : diplômes requis pour l'accès au cadre d'emploi de technicien territorial			
Expérience (s) professionnelle(s) sur un poste similaire  Souhaitée(s) Requise(s)			
Caractéristiques principales liées au poste			
<ul> <li>☐ Horaires spécifiques</li> <li>☑ Permis de conduire obligatoire</li> <li>☐ Déplacements province et étranger</li> <li>☑ Déplacements en Ile de France</li> <li>☐ Astreintes</li> </ul>	☐ Logement de fonction ☐ Vaccins obligatoires ☐ Port d'une tenue de travail obligatoire ☐ Descente occasionnelle en réseau d'assainissement, requière assermentation		